— Résultat du concours de St-Just, offert le 16 juin, par la société colombophile *Saint-Martin*, établie chez le sieur Vandevelde, rue de Rome, 366 pigeons de concours, lâchés à 10 h. 1/2, beau temps, vend nord-est, convoyeur Aubin Weevarts.

1er prix, Delmotte, 1 h. 14 m. 0 s. hupp; 2e, Grimonprez, 15.14hp; 3e, Delfortrie, 15.44hp; 4e, J. Lepoutre, 15.57hp; 5e, J. Ferret, 16.04hpp: 6e, L. Wolff, 16.20hp; 7e, Lindré, 16.30hp; 8e, Hovine, 17.36hpp: 9e, Courouble, 18.13hpp; 10e, Vandevelde, 19.12h; 11e, J. Carbon, 20.22ppp; 12e, J. Rabaux, 23.52p; 13e, P. Massiez, 23.58p; 14e, J. Debuchy, 25.08pppp.

15e prix, Fourlinni, 1 h. 24 m. 15 s. p; 16e, Dubucquois, 24.22p; 17e, Fournier, 25.10p; 18e, P. Marcy, 25.11p; 19e, Vandevelde, 25.32pp; 20e, L. Wysseur, 25.34ppp; 21e, Delmotte, 26.30ppp; 22e, E. Maton, 26.44p; 23e, J. Carbon, 26.52ppp; 24e, G. Browaeys, 26.25pp; 25e, E. Ladsous, 26.54pp; 26e, Delmotte, 27p; 27e, Moulard, 27.13ppp; 28e, Deschryver, 27.20pp.

29e prix, P. Olivier 1h. 7m. 57s.p; 30e, P. Tilleule, 27.58pp; 31e, Laureyns, 28.20p; 32e, Delmotte, 28.30; 33e, Ladsous, 28.44.0p; 34e, Lumbrey, 28.44; 35e, pigeon annulé, 28.45; 36e, Vandalle, 28.55.op; 37e, H. Morel, 29.10;

Poules à 5 fr. hors concours, 1 h. 29 m. 44 s, Delfortries, ooop; Courouble, 1 h. 30 m. 13 s. ooop;

Nota : Le 35e, prix est annulé pour fausse déclaration de parcours.

Dimanche 23 juin, 11e concours de l' « Union fédérale colombophile » sur Clermont. Prix d'honneur : 100 fr. Organisé par la société colombophile « Le Pigeon roux » établie chez le sieur Henri Baert, rue de la Chaussée (derrière l'église St-Joseph). Poule unique à 50 c.; poules facultatives 1. 2, 3 et 5 fr. Marquage secret par la bague caoutchouc système J. Rosoor. Inscription des pigeons le samedi 22 juin, de 3 à 6 h. 1/2 du soir. Convoyeur Jules Dedoncker.

— Voici le résultat du concours de Chartres, offert le 16 juin, à l' « Union fédérale colombophile » par la société colombophile l'*Etoile du Nord*, établie chez le sieur E. Maton, rue Blanchemaille, 390 pigeons de concours lâchés à 8 heures, vent Nord-Est, temps clair, convoyeur, J. Dedoncker.

1er prix, Quénée, Lys, 863 m. 50hppp; 2e, Tibaut, Roubaix, 863.39 h unique ppp, 3e, Delmotte, Roubaix, 858.22hpp; 4e, J. Carbon, Roubaix, 858.10hppppp; 5e, H. Morel, Roubaix, 853.08hpp; 6e, Desbonnets, Tourcoing, 851.86hpp; 7e. Delmotte, Roubaix, 850.46 hpp; 8e, J. Lepoutre, Roubaix, 848.11hppp; 9e, J. Lepoutre, Roubaix, 846.84hppp.

10e prix, Denuelles, Annapes, 846 m. 27hpp; 11e, J. Boudry, Roubaix, 846.26hpp; 12e Vauterghem, id., 843.47hp; 13e, Krabansky, id., 843.14hp; 14e, Leuran, id., 841.43hp; 15e, V. Carrette, id., 840.85hp; 16e C. Verdonck, id., 840.38hp; 17e, L. Farvacque, id., 837.46h; 18e, J. Boudry, id., 837.42hpp; 19e, Gomer Petit (Mouscron), 836.91hp; 20e, F. Hazebrouck, Roubaix, 836.88hppp.

21e prix, vitesse à la minute, 836.51, V. Dazin (Roubaix), ppppp; 22e, 836.05, H. Wannin, id., pppp; 23e, 835.97, Vanrenterghem, id., p; 24e, 835.03, L. Wysseur, id., pppp; 25e, 834.82, F. Mondez, id., ppp; 26e, 834.69, G. Browaeys, ppp; 27e, 833.38, H. Salembier, id., pppp; 28e, 833.38, H. Salembier, id., pppp; 29e, 832.89, Duhamel, id.

30e, J. Débuchy, 832 m. 56, pp; 31e, L. Farvacque, 832.52, pp; 32e. Hovine, 831.94, p; 33e, A. Gauffet, 830.30; 34e, L. Wysseur, 830.09, pppp; 35e, Petit Soldat, 829.77, ppp; 36e, Delmotte, 929.61, pppp; 37e, F. Marsy, 825.60, ppp; 38e, J.-Bte Niffle, 825.38, op; 39e, D, Desfontaines, 824.16, op.

Aujourd'hui samedi 22 juin, inscription des pigeons de 3 à 6 h. 1/2 du soir pour le concours de Clermont. Prix d'honneur; 100 fr. Organisé par la société colombophique « Le Pigeon roux » établie chez le sieur J.-B. Baert, rue de la Chaussée (près l'église St-Joseph). Poule unique 50 c.; poules facultatives, 1, 2, 3 et 5 fr. Marquage secret par la balle en caoutchouc J. Rosoor, Convoyeur, J. Dedoncker.

CONSEIL MUNICIPAL DE WATTRELOS

Séance du jeudi 20 juin 1889

Présidence de M. Leuridan-Noclain, maire.

La séance est ouverte à six heures 20.

Sont présents : MM. Leuridan-Noclain, maire, Henri Pollet, adjoint; Pierre Boute, Spriet-Dassonville, Lepers Carlos, Jean-Baptiste Flipot, Simon Lefebvre, Flipot-Doutreligne, Pierre Vanhoutte, Emile Jubaru, Henri Dubois, Abel Hazebrouck, Pierre D'halluin, Leruste-Gallois, Lefebvre-Delcroix, Droulers-Leuridan, Jean-Baptiste Dubus, Louis Delcroix, Ferdinand Béghin, Adolphe Carnin, Jean-Baptiste Desbouvry, Louis Delneste.

Absents : MM. Delmarre Dupont, adjoint, Dubrulle Dillies, Jean Castel, Edouard Delplanque.

M. Pierre D'halluin remplit les fonctions de secrétaire et donne lecture du procès-verbal de la séance du 24 mai dernier.

M. J.-Bte Flipot fait observer qu'à la dernière séance, M. Debouvry a dit au Conseil que les ressources pour aider les pauvres sont minimes, il a parlé d'une somme de 279 francs, produit d'une quête annuelle faite dans l'église et il exprimait le désir que les sociétés accordent le dixième de leur recette lorsqu'elles organisent des fêtes et divertissements publics.

A cela, dit M. J.-B. Flipot, je crois devoir répondre à M. Debouvry qu'au lieu d'avoir des excédents de recettes, les sociétés ont bien souvent des déficits, par conséquent, il n'y a rien à espérer du côté des divertissements où il n'y aura toujours que très peu; ce n'est pas la peine d'y songer. Revenant à la quête faite dans l'église, M. J.-B. Flipot émet le désir que la distribution du produit de cette quête soit, comme au temps de M. le curé Singer, faite par les membres du clergé.

Aujourd'hui, Messieurs, ajoute M. Flipot, le prêtre est le premier ami du pauvre parce qu'il sait le consoler par ses paroles et parce qu'il lui glisse dans la main une pièce d'argent. Je vous demande de continuer comme par le passé ou mieux si vous le voulez, votez une somme de trois à quatre cents francs au clergé afin qu'il vienne en aide à ces malheureux qu'il rencontre si souvent, dépourvu de tout, alors que les membres du bureau de bienfaisance l'ignorent.

La Commission du bureau de bienfaisance a demandé que le crédit qui lui est alloué chaque année soit augmenté de quatre mille francs, le Conseil lui a voté une augmentation de deux mille francs.

J'ai vu depuis lors quelques membres du bureau de bienfaisance qui se sont plaints du vote du Conseil municipal. Le nombre des pauvres grandit toujours et il est certain que nous serons obligés de leur accorder la somme qu'ils nous demandent.

Les années précédentes, M. Pierre Catteau payait une large part des médicaments pharmaceutiques de l'hôpital et venait en aide à un grand nombre de ses anciens ouvriers. Aujourd'hui ces ouvriers seront obligés de recourir à la bienfaisance publique et viendront grossir le nombre des pauvres, ce qui amènera une plus grande dépense.

M. Pierre D'halluin dit que tous ces détails ne regardent pas le Conseil municipal et il s'étonne que des conseillers municipaux qui font partie du bureau de bienfaisance ne se soient pas chargés plutôt que M. Flipot de faire ces réclamations au Conseil.

M. J.-B. Flipot. — Je suis chargé de cette affaire par M. Bayart.

M. Debouvry dit que cette somme ne restait pas entre les mains de M. le curé, mais qu'elle était versée entre les mains de M; l'économe de l'hospice qui en disposait à son gré.

M. J.-B. Flipot croit que M. Debouvry se trompe.

M. Debouvry. — J'ai vu moi-même la somme versée entre les mains de M. l'économe de l'hospice. Je reconnais volontiers, et c'est un hommage que nous devons lui rendre, que M. Singer était fort charitable pour les pauvres, mais bien qu'on ne puisse douter de M. le curé actuel ou de M. l'économe de l'hospice, il est nécessaire que cette somme soit versée entre les mains de MM. les membres du bureau de bienfaisance. La loi, du reste, le veut ainsi.

M. Flipot. — Je propose alors au Conseil de voter une somme de trois cents francs qui sera attribuée au clergé pour être distribuée aux malheureux.

M. le Maire dit que cette mesure n'est pas possible.

M. Flipot. — On peut, quand on veut, M. le maire, si tous les conseillers étaient d'accord sur ce point.

M. Vanhoutte fait remarquer qu'on ne peut pas voter un crédit comme celui-là. Il demande à quel chapitre du budget on l'inscrirait.

M. Flipot demande que sa Proposition soit renvoyée à la Commission des finances qui examinera.

Il est pris note de l'observation de M. Flipot et le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Dénomination des rues, éclairage, entretien des chemins

Sur une proposition de M. Flipot, M. Dhalluin demande de nommer une Commission spéciale pour le numérotage et la dénomination des rues. Il ne faut pas qu'un étranger ne puisse pas trouver une personne qu'il devrait visiter. De plus, ce serait un grand avantage pour le facteur.

M. Debouvry dit qu'il faut que les membres qui seront désignés pour faire partie de cette commission, connaissent bien Wattrelos.

M. D'halluin propose d'adjoindre à MM. les membres de la Commission des travaux, MM. Debouvry, Flipot, Delcroix et Spriet.

La proposition de M. D'halluin est adoptée.

Une deuxième proposition concernant l'éclairage des rues du Crétinier pour aboutir à la maison de M. Deleporte-Lallemand est renvoyée à la Commission des travaux.

Une troisième proposition pour l'entretien des chemins du Breuil et du Cretinier est renvoyée également à la commission des travaux.

M. Carnin demande une amélioration du chemin (marche pied) Fleury.

M. Dubus demande qu'on veille à l'entretien du tier du Bas Chemin qui conduit l'école de filles de Beaulieu.

M. Pierre D'halluin dit que l'administration des postes n'a pas encore répondu à la demande d'une boite aux lettres au quartier du *Laboureur* il insiste pour que cette demande soit renouvelée.

Chemins vicinaux

M. le Maire soumet au Conseil le devis des dépenses nécessitées par l'entretien des chemins vicinaux en 1890-1891 et propose d'adjoindre en cas de nécessité un homme à l'agent cantonnier qui ne peut plus suffir pour l'entretien de ces chemins.

La proposition de M. le maire est adoptée.

Renouvellement de l'uniforme des pompiers

M. le Maire dit qu'il faut songer à renouveler les vêtements des pompiers et demande au Conseil de voter un crédit.

M. D'Halluin fait remarquer qu'il y a une Commission nommée pour s'occuper des pompiers.

M. Pollet dit qu'il ne s'agit plus ici de l'organisation du corps, mais du renouvellement de leurs vêtement.

M. Lefebvre dit qu'il y a urgence.

M. le Maire insiste sur l'urgence et déclare qu'il est temps d'y songer, si l'on veut conserver les pompiers encore en activité de service.

M. D'halluin. — Il n'y a plus rien de disponible au budget; il faudra contracter un emprunt pour habiller nos pompiers.

La propssition de M. le Maire est renvoyée à la Commission des pompiers et des finances.

Ouverture d'une rue du Laboureur à la Vieille Place. — Enquête d'utilité publique.

Il est donné lecture au Conseil d'une lettre de M. le commissaire enquêteur proposant de donner douze mètres de largeur au lieu de dix mètres à la nouvelle rue à ouvrir; il n'est pas opposé à l'utilité de l'enquête et demande que les riverains cède deux mètres de plus pour l'ouverture de cette rue.

M. D'halluin dit que l'on n'est obligé de donner une largeur de douze mètres que sur une longueur de cinq cents mètres, mais il serait préférable d'avoir la même largeur sur toute la longueur de la rue.

M. Vanhoutte ne prévoit pas d'obstacle. M. Desreumaux céderait, dit-il, son terrain à trois francs le mètre.

Le Conseil est d'avis de donner la largeur de douze mètres à la rue du *Laboureur* à la Vieille place. M. Chrétien qui a la plus grande propriété sur ce parcours ne mettra pas d'opposition.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Selosse, épicier, demandant une indemnité de 2.600 fr. pour quitter sa maison appartenant à M. Dupire.

M. D'halluin fait remarquer qu'il n'existe aucun bail pour cette maison et que si M. Selosse a une indemnité à réclamer, il devra avoir recours contre le propriétaire.

Le Conseil rejette la demande de M. Selosse.

M. Dhalluin propose de nommer deux conseillers pour s'entendre avec MM. Chrétien et Desrumeaux.

M. Delcroix dit que si on donne plus de largeur à la rue, M. Delaoutre demandera à son tour une indemnité.

M. P. D'halluin lui fait remarquer qu'on ne touchera pas au terrain de M. Delaoutre. Les propriétaires ont tout intérêt à céder deux mètres davantage afin d'ouvrir une belle rue qui donnera une plus value à leur terrain.

MM. Carnin et Simon Lorfebvre sont désignés pour voir MM. Chrétien et Desreumaux.

M. D'halluin propose un emprunt de 60.000 francs à contracter au Crédit foncier. Il demande que cet emprunt soit réuni à celui de 275,000 francs nécessité par le chemin de grande communication n° 9 de la Grande rue à la place de Wattrelos, ce qui formerait un total de 335,000 francs remboursables en trente annuités.

Grande-Rue de Roubaix à la place de Wattrelos

M. le Secrétaire donne lecture du rapport de M. l'agent-voyer concernant le projet d'alignement de la Grande-Rue à la place de Wattrelos.

Le Conseil examine ensuite le plan. Le tracé aboutit à la place de Wattrelos à l'angle de la rue de Roubaix et de la rue qui conduit à la Vieille-Place. L'estaminet de la *Bonne Harmonie* et les trois autres maisons qui y touchent resteraient intactes.

M. D'halluin voudrait que la nouvelle rue soit avancée d'une dizaine de mètres du côté de l'*Espierre* et dit qu'il y aurait cinquante mille francs de moins de dépenses.

Un grand nombre de conseillers protestent contre le chiffre indiqué par M. D'halluin.

M. le Maire consulte le Conseil pour savoir si l'on adoptera le projet actuel où s'il y a lieu d'apporter la modification indiquée par M. D'halluin.

Par 19 voix contre 2, le Conseil rejette la proposition de M. D'halluin.

Le projet est ensuite adopté.

Questions diverses

Il est donné lecture d'une lettre de M. le receveur des douanes, demandant au Conseil l'autorisation de laisser allumer le bec de gaz du bureau durant toute la nuit pendant l'hiver.

M. le Maire demande que la question des soutiens de famille soit remise à la fin de la séance et soit discutée à huis clos.

Le Conseil est saisi d'une lettre de Mlle Decaudain, institutrice de l'école du centre, demandant de lui accorder un mobilier personnel comme aux autres institutrices.

M. Carnin dit que dans toutes les autres écoles, cela se fait.

M. D'halluin demande de quel mobilier il s'agit.

M. Debouvry dit que ce mobilier coûte six cents fr. Dans cette dépense la commune intervient pour une somme de trois cents francs et l'Etat de son côté pour une même somme.

Aucun membre du conseil ne s'y opposant la demande de Mlle Decaudain est adoptée.

MM. les instituteurs-adjoints ont adressé à M. le maire une lettre par laquelle ils demandent le maintien jusqu'à la fin de l'année courante de la subvention pour les cours d'adultes.

M. Carnin fait remarquer que la décision prise par le Conseil de supprimer ces cours n'est votée que pour l'année 1890.

M. Debouvry dit que les instituteurs ont droit à la subvention jusqu'au 31 décembre 1889 et que le Conseil n'a pris de décision que pour 1890.

En conséquence, la demande des instituteurs est acceptée.

M. Houzet-Dupont a adressé au Conseil une lettre par laquelle il fait connaître qu'il est lourdement imposé par les prestations du quartier du Crétinier et que désormais il ne pourra plus entretenir ces chemins. Il demande qu'on y envoie des prestataires.

M. Delcroix appuie la demande de M. Houzet Dupont qui est accordée.

Les habitants de la *Vieille Place* réclament des divertissements dans leur quartier le jour de la fête du 14 juillet. Ils demandent l'établissement d'un kiosque et un concert donné par une société subventionnée par la commune.

M. Debouvry. — Je trouve cette réclamation très logique. Voilà des contribuables qui réclament des divertissements pour leur quartier, ils ont raison. J'ai remarqué que les années précédentes, il restait toujours un reliquat de la somme votée par le Conseil municipal. Je demande que le crédit alloué pour ces fêtes soit épuisé jusqu'au dernier centime.

M. Dubus demande aussi l'établissement d'un kiosque dans le quartier de Saint-Liévin et du Bas Chemin.

M. D'halluin demande que chaque société subventionnée prête son concours à la fête, qu'on établisse son programme et qu'un cortège soit formé pour parcourir les diverses rues de la commune. Il propose de nommer une commission des fêtes.

M. Quesnoy dit que la Commission des fêtes pourrait s'occuper en même temps du festival qu'on se propose d'organiser pour l'année prochaine. Il demande que le Conseil vote quelques fonds pour le fonctionnement.

M. D'halluin fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire de voter des fonds pour l'étude de la question.

Le Conseil nomme la Commission des fêtes qui se compose de MM. Quesnoy, Simon Hien, Pierre D'halluin, Debouvry, H. Pollet et Abel Hazebrouck.

M. le Maire demande au Conseil d'homologuer les alignements de divers chemins, notamment des chemins de *La Plume* et de celui qui conduit à Sainte-Marguerite et qu'il émette un avis favorable. La dépense est de 250 francs par kilomètre.

M. D'halluin demande que quelques membres de la commission des travaux visitent ces chemins avant de se prononcer.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Doutreluigne Albéric demandant l'établissement d'un aqueduc dans la carrière qui conduit au Breuil; il demande que le Conseil vote un crédit pour cet aqueduc afin que les habitants du hameau ne soient pas imposés.

M. le Maire propose de renvoyer cette question à la Commission des travaux.

Le renvoi est adopté.

Création d'une nouvelle classe au Crétinier

Le Conseil est saisi d'une nouvelle demande de création d'une troisième classe à l'école du Crétinier, au moyen d'une simple cloison.

M. Carnin appuie cette demande qui n'occasionnerait qu'une dépense de cent ou deux cents francs.

M. D'halluin dit qu'il est allé visiter cette école et que la création d'une cloison n'amènerait aucune amélioration car les élèves n'auraient pas pour cela plus de place.

L'exhaussement, dit-il, impose nécessairement. Les habitants du hameau du Crétinier vont toujours en augmentant, il n'est pas possible de faire une cloison; nous serions obligés de refaire le travail dans un an ou deux et ce serait une dépense inutile.

M. Carnin dit qu'il sait que l'établissement d'une cloison n'est qu'un travail provisoire.

M. D'halluin insiste pour l'exhaussement d'un étage qui donnerait ainsi de fort belles classes; l'Etat interviendrait dans la dépense, selon ce que lui avait dit M. l'inspecteur primaire. Il croit que la Commission des travaux est aussi de cet avis.

M. Debouvry, appuie la demande de M. Carnin. Il dit que l'instituteur a en ce moment 160 élèves à surveiller et que cette position ne peut pas durer plus longtemps. En facilitant l'installation des élèves, on fournirait au professeur le moyen de faire plus de progrès en donnant la même somme de travail.

M. Spriet fait remarquer que l'on construit en ce moment 60 maisons dans le hameau du Crétinier, ce qui va amener une augmentation d'habitants.

M. D'halluin dit qu'il est inutile de faire du provisoire; la dépense ne serait du reste que de 2.500 fr.

M. Debouvry demande si les habitants n'ont pas adressé une pétition au Conseil.

M. Vanhoutte ne comprend pas qu'un architecte trouve impossible d'élever les bâtiments. Il est inutile de faire des frais maintenant pour recommencer plus tard.

M. Spriet demande cependant qu'on soulage les instituteurs en faisant ce qu'ils demandent plutôt que de les faire attendre deux ans.

M. D'halluin propose qu'un devis soit fait immédiatement et que l'on demande à l'Etat dans quelle mesure il participerait dans cette dépense.

Cette proposition est adoptée.

M. Carnin demande ce que l'on compte faire pour l'école du centre.

M. le Maire répond qu'il est question de faire une nouvelle école.

La séance est levée à 8 h. 30.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du jeudi 20 juin 1889

Présidence de M. Parenty, vice-président

Outrages et ivresse. — Anicet Dufour, reconnu coupable d'outrages envers les agents, de tapage nocturne et d'ivresse publique et manifeste à Roubaix est condamné à 15 jours de prison, et 2 amendes de 5 francs.

Outrage public à la pudeur.— Henri Vervacque étant en état d'ivresse, a insulté grossièrement les agents et s'est promené à travers la ville dans une tenue plus qu'indécente. Coût : 8 jours de prison et 21 francs d'amende.

Rébellion et outrages aux agents. — Dans le cours d'une discussion avec un boucher, un sieur Lefebvre le menaçait bruyamment « de ne faire qu'un pâté de lui et de sa femme ! » (sic).

Des agents étant intervenus, Lefebvre les insulta et se rebella contre eux. Le tribunal lui octroie 1 mois de prison et 16 francs d'amende.

Vol d'outils à Tourcoing. — François Leroy, ébéniste à Tourcoing rue de la Haye, avait à son service depuis quelque temps un ouvrier se nommant Pharaïlde-Napoléon Reuter.

M. Leroy ayant renvoyé Reuter s'aperçut après son départ de la disparition de plusieurs outils : une varlope, 1 rabot, 1 compas, 3 racloirs, 3 équerres, 2 outils à moulures, 1 marteau, 1 vilbrequin, 2 becs d'âne, le tout d'une valeur de 30 fr.

Reuter est en fuite : il est condamné à 2 mois de prison.

MAITRE POINTU.

NORD

Assises du Nord.— A noter, pour la session d'août, les affaires suivantes :

2e affaire. — Jean-Baptiste Leblanc, 62 ans, journalier à Neuf-Mesnil ; tentatives d'assassinat à Hautmont.

3e affaire. — Gustave-Benjamin Farvacque, 31 ans, et Modeste-Julien Delezenne, peigneurs de lin à Lille; vol qualifié.

Officiers généraux de passage à Dunkerque. — M. le général Ladvocat est retourné jeudi matin à Dunkerque. Il a surveillé le départ des batteries d'artillerie. M. le général Lévy, en résidence à Lille, est venu à Dunkerque, en tournée d'inspection, M. le général Pierron est arrivé également à Dunkerque. Il a inspecté le 110e qui sera passé en grande revue aujourd'hui par M. le général de division Mathelin.

Terrible rixe à bord du navire « Ardangarn. » — Une scène sanglante s'est déroulée jeudi, vers une heure du matin, à bord du navire *Ardangarn*, venant de la New-Orléans et amarré dans le bassin Freycinet, à Dunkerque. Un des matelots, qui était ivre, a cherché querelle à un de ses camarades de bord. Au cours de la lutte, qui n'a pas tardé à s'engager, le matelot a mordu cruellement à la main droite son adversaire, qui s'est presque évanoui. Le pouce était coupé à moitié ! L'ivrogne s'est jeté ensuite, armé cette fois d'un couteau-grand ouvert, sur le gardien de nuit et l'a frappé à la main.

Le gardien voyant qu'il allait être frappé encore, a saisi une barre d'anspect et en a asséné un coup terrible sur la tête de son agresseur. Celui-ci, le crâne ouvert, est tombé évanoui, baignant dans son sang. On l'a transporté à l'hôpital, où les médecins ont constaté que son état était très grave.

L'arrêt des trains.— La Compagnie du Nord expérimente en ce moment une nouvelle invention dont le but est d'amortir le choc produit par l'arrêt des trains qui parfois se fait sentir désagréablement dans l'intérieur des wagons. Voici en quoi consiste cette invention : On revêt les tampons de plusieurs rondelles de liège compressé d'une épaisseur totale de 0,05 centimètres environ. Le liège au moment de l'arrêt du train se trouve serré, et nul choc ne se produit. Au bout de quelques instants le liège a repris son épaisseur primitive.

Des essais faits sur la ligne de Lens, sur un train de marchandises, ont parfaitement réussi.

PAS-DE-CALAIS

Terrible éboulement. — *Deux victimes.* — Un terrible éboulement s'est produit jeudi, à onze heures, au cours des travaux de terrassements que fait exécuter le chemin de fer du Nord à la halte de Saint-Roch, ligne d'Amiens à Boulogne. Deux ouvriers terrassiers qui n'ont pas pu fuir à temps, les sieurs David et Briaux, ont été ensevelis vivants sous une petite butte de sable d'un volume considérable.

Aussitôt cet accident connu, le commissaire de surveillance administrative, ainsi que le chef de gare d'Amiens, accoururent sur le lieu de l'éboulement et organisèrent le sauvetage de ces deux malheureux. On craint de ne retirer que deux cadavres.

BELGIQUE

Mouscron. — *La première communion au Collège.*— Hier jeudi a eu lieu la belle cérémonie de la première-communion au collège St-Joseph. A 7 heures, au chant du *Veni Creator*, les 27 enfants entrent processionnellement dans la chapelle ornée comme aux grands jours. L'autel resplendit de lumières et les fleurs les plus fraîches du jardin ornent le sanctuaire. Après l'Evangile, M. le Principal, dans une allocution touchante, expose la grandeur de ce jour de première communion. Dieu vient à l'homme, dit-il, avec sa miséricorde et sa puissance et l'homme va à Dieu avec sa foi, son espérance et son amour. Profitez-en, enfants, pour vous-mêmes, vos parents et vos amis et n'oubliez pas que ce jour aura son effet dans le temps et dans l'éternité.

Peu après a lieu la communion à laquelle prennent part les enfants, leurs parents et les élèves. Le spectacle était grandiose et touchant et bien des paupières se sont mouillées à l'évocation sereine du plus délicieux souvenir de la vie.

A 10 heures a été célébré, devant une assistance aussi nombreuse, la grand'messe. Les chœurs de l'établissement ont exécuté avec accompagnement d'orchestre, la messe qui valut au célèbre Gounod le titre de maître de chapelle à vie à l'église Saint-Louis des Français de Rome. Cette musique, composée de symphonie où la haute inspiration se maintient partout, est d'une large facture. Les parties à l'unisson et les duos, surtout dans le *Credo*, montrent toute la puissance du maître dont la musique pénètre même les plus indifférents. L'exécution a été à la hauteur de la hardiesse de l'entreprise.

Pendant le salut solennel, qui eut lieu à trois heures, M. le Principal, dans un autre sermon tout aussi pénétrant que celui du matin, a exposé combien il était heureux et honorable pour l'homme d'appartenir à Dieu, avec qui il lutte, il vainct et avec qui certainement il triomphera. Après a lieu la consécration à la Ste-Vierge à St-Joseph et le renouvellement des vœux du baptême..

A 4 h. 1/2 la cérémonie était terminée et parents et enfants ont quitté la chapelle où venait de s'accomplir de si grandes choses, sous la douce émotion que produisent ces fêtes chrétiennes.

Chambre des représentants.. — La séance de jeudi a été consacrée uniquement à la discussion du projet de loi relatif à l'assistance judiciaire.

M. Janson a pris la parole pour appuyer le projet de loi dû à l'initiative de M. Beernaert. Et il a loué ce projet, qui a pour but de rendre la justice beaucoup plus accessible aux ouvriers et aux indigents !

M. Janson a appuyé une pétition tendant à décréter le *pro Deo* en faveur des ouvriers et des patrons dans tout procès en dommage et intérêts en matière d'accident du travail et a engagé à propos de cet amendement, un intéressant et courtois débat avec MM. les ministres de la justice et des finances.

Il a été convenu que la question serait réservée.

L'archiduchesse Stéphanie se rendra en Belgique au commencement de juillet. Elle séjournera six semaines auprès de ses parents.

Banquet revisionniste de Bruxelles. — Hier soir, à l'hôtel de Vienne, à Bruxelles, a eu lieu un grand banquet revisionniste en commémoration du serment du Jeu de Paume.

Les convives étaient au nombre d'une centaine environ. Les membres les mieux posés de la colonie française à Bruxelles étaient tous présents.

Le général Boulanger a été acclamé président d'honneur.

M. Turquet, envoyé de Londres, a lu une lettre du général.

La lecture de cette lettre a produit un très grand effet.

Le nom du général Boulanger a été acclamé ainsi que la politique du parti national.

Des délégations françaises de Lille, Tourcoing, Roubaix, se joignent aux délégations belges pour envoyer un télégramme au général Boulanger et l'assurent de leur inaltérable dévouement.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 19 juin.* — Marie Sans, rue des Longues-Haies. — Gervais Bouchet, impasse Nabuchodonosor. — Maria Vanmauris, rue du Fontenoy. — Zélia Roussel, rue des Vélocipèdes, 9. — Georges Mazurelle. rue de l'Hommelet. — Palmyre Jorion, rue Decrême. — Aline Staedtsbader, rue Daubenton, 36. — Palmyre Moulin, rue St-Thérèse, 33. — Marie Vermeersch, rue Malesherbes, 10. — *Mariages.* — Pierre Paulin, 24 ans, cabaretier, rue Bernard, et Léontine Verleyn, 23 ans, sans profession, rue Magenta. — Alfred Ghesquière, 27 ans, journalière, Place du Trichon, et Maria Deveerman, 23 ans, journalière, rue de l'Epeule. — *Déclarations de décès du 20 juin.* — Marie Braem, 1 an, rue du Tilleul. — Adrien Jacobs, 69 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Jean Deweirdt, 1 an, rue de Wagram.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 20 juin.* — Julienne Wulfaert, rue du Casino. — Germaine Lequeux, au Blanc-Sean. — Silvère Dubar, rue Saint-Roch. — Madeleine Vandergucht, au Brun-Pain. — Eugène Hery, rue du Curé. — Pierre Maitre, rue Delhaye. — Alfred Reumaux. rue Winoc-Choquecl. — Victor Paris, rue Lerouge. — *Déclarations de décès du 20 juin.* — Hélène Maes, 5 ans 9 mois. Hôpital-Civil. — Marie Coucke, 2 mois, à la Croix-Rouge. — Ernest Ingels, 1 mois, rue de la Croix-Rouge.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 8 au 15 juin.* — Gaston Vandeputte, le Pile. — Charles Decottignies, la Place. — Robertine Vandembrouck, les Bonnets. — *Mariage* — Pierre Verbeke, 29 ans, employé de commerce, et Julia Leruste, 25 ans, couturière.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DELERUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, du décès de Mademoiselle Marie-Rose DELERUE, propriétaire, décédée à Mouveaux, le 19 juin 1889, dans sa 85e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le samedi 22 courant, à 10 heures 1/2, en l'église de Mouveaux. Les Vigiles seront chantées le vendredi 21, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bon Coin, près de la Place, à 9 heures 3/4. — La Messe de Convoi et l'Obit du Mois seront célébrés le mardi 9 juillet, à 9 et 10 heures, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul.

Les amis et connaissances de la famille IMPENS SEGARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de fairepart du décès de Hélène-Louise IMPENS, décédé à Roubaix, le 21 juin 1889, à l'âge de 9 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 23 courant, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Sainte-Thérèse, 42.

Un Obit sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Tourcoing, le dimanche 23 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Arthur LAMBOTTE, caporal au 2me régiment étranger, décédé à Son-lo (Tonkin), le 15 janvier 1889, à l'âge de 23 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

TRIBUNAUX

L'AFFAIRE JACQUES MEYER

Paris, 20 juin. — Après l'audition des derniers témoins, l'avocat de la république prononce un réquisitoire assez énergique.

Me Strauss défenseur du prévenu, a ensuite la parole.

Le jugement ne sera vraisemblablement pas rendu aujourd'hui.

CE QUE COUTE L'EXPOSITION

PAR HEURE

PRIX DE L'HEURE, SOIRÉE COMPRISE

La foule qui se rend à l'Exposition ne se doute probablement pas du prix considérable auquel revient l'heure de ce spectacle sans précédent. C'est cher, très cher, si cher que l'on a toujours le droit de se demander si les avantages que l'on retire sont en proportion des dépenses que l'on fait. La question est complexe parce qu'elle se complique de considérations d'ordre moral et politique. Mais n'importe, on peut dire que chaque heure de l'Exposition coûte gros : fixons les idées à cet égard.

L'Exposition de 1889 aura coûté, tant à l'Etat qu'à la Ville de Paris, une somme ronde supérieure à 50 millions ; les exposants au nombre de 50,000, dépenseront en moyenne au moins 3,000 fr. chacun, ce qui fait 150 millions à ajouter aux 50 premiers millions. Certains pavillons ont entraîné à des dépenses énormes. C'est donc, au minimum, plus de 200 millions de francs qui seront engloutis au Champ de Mars et aux Invalides. On en sauvera quelques-uns si on se décide à conserver le palais des Machines et les palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux, mais en réalité, on restera toujours bien près des 200 millions.

La durée de l'Exposition étant de 180 jours, il y aura à raison de neuf heures par jour, si l'on ne tient pas compte des entrées du soir, 1620 heures disponibles. Chaque heure reviendrait donc à 123,000 francs. On a ajouté cinq heures par soirée; ce qui donne un supplément de 900 heures. De ce chef le prix par heure descend à 79,000 francs L'ouverture de l'enceinte pendant la soirée permet de gagner 44,000 francs sur l'heure. Néanmoins, les visiteurs peuvent se dire qu'on leur donne un spectacle qui revient à 79,000 francs de l'heure, un joli chiffre. C'est un peu moins du chiffre moyen des entrées par jour. Par jour on dépense en gros 1,110,000 francs et l'on reçoit aux guichets en laissant de côté les redevances diverses, une moyenne probable de 95,000 francs. L'écart entre la recette et la dépense n'est pas précisément négligeable. Il est clair qu'il ne faut pas voir les choses à ce point de vue étroit ; mais encore est-il qu'il n'est pas superflu de se rendre compte un peu et sommairement de ce que coûtent ces grandes fêtes internationales. On a bien fait d'allonger chaque journée et de la porter de 9 heures à 14 heures. Les fonds dépensés sont évidemment mieux utilisés sous tous les rapports. Mais les chiffres précédents ne légitiment pas moins dans une certaine mesure les critiques de certains esprits qui déplorent que pour des effets aussi éphémères, on se livre à des dépenses aussi énormes.

Je ne sais trop si le public a aussi une idée nette de la quantité de lumière qu'il a fallu accumuler dans l'enceinte de l'Exposition pour prolonger la journée de 5 heures. Le gaz n'occupe qu'une place très restreinte au Champ de Mars ; les anciens rôles sont intervertis ; autrefois l'électricité était l'auxiliaire du gaz, cette fois c'est le gaz qui occupe le second rang, sauf au Trocadéro, à la tour Eiffel, au grand dôme du palais des industries diverses, au pavillon du gaz naturellement, à la galerie des Machines où il actionne quelques moteurs, il joue un role secondaire et tout à fait effacé. Au Trocadéro pour l'éclairage de la cascade, on brûle environ 10,000 mètres cubes à l'heure, 600 mètres cubes à la tour Eiffel, 1,000 mètres cubes au dôme central. A vrai dire c'est partout la lumière électrique qui règne en maîtresse. Nous voilà loin de 1878 et même de 1881 !

Henri de Parville.

CHOSES ET AUTRES

Une dame, à un des gardiens du Jardin des Plantes, non loin des serpents.

— Y a-t-il danger, monsieur, que le boa constrictor me morde ?

— Pas le moindre, madame, il ne mord jamais, il avale la victuaille toute entière.

A la police correctionnelle :

— Le président. — Vous aviez laissé votre raison au fond de votre verre !...

Le prévenu (souriant d'un air aimable) :

— Impossible, mon président, je vide mon verre trop soigneusement !

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Béquet.— Bureaux à 7 h. 1/4.— Rideau à 8 h.0/0. — Dimanche 23 juin. 1re représentation de : LA TOUR DE NESLE, drame en 5 actes et 9 tableaux, par Frédéric Gaillardet et Alexandre Dumas. - Deuxième représentation de: GENTIL BERNARD, comédie en 5 actes, par Dumanoir et Clairville, musique d'Eugène Déjazet.

Prix des places ordinaires.

Avant les repas

Prenez une *Pilule Gicquel*, tonique, laxative; elles dégageront le cerveau, elles maintiendront en bon état les fontions digestives de l'estomac et des intestins. C'est le remède le plus efficace pour combattre la constipation. Elles vous éviteront manque d'appétit, maux de tête, névralgies, étourdissements, congestions. Très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies, vous trouverez les *Pilules Gicquel* à 1 fr. 50 la boite. 1 9736d

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX, **2, rue de la Gare,** ROUBAIX

TOURCOING, 3 rue de l'Hôtel-de-Ville

Le **Crédit Lyonnais** ouvre des compte-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—17984

LE MASSON

Dentiste-Expert

Dents et Dentiers perfectionnés

Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Cie DES CHEMINS DE FER DU SUD DE LA FRANCE

Anonyme au capital de 10 millions

Doublé par l'émission de 20,000 Actions de 500 francs

ON PAIE : à la souscription : 50 fr. — à la répartition : 75 — du 1er au 5 août 1889 125 — **250 fr.**

Les autres appels seront annoncées deux mois à l'avance

Titres au porteur après libération de moitié

On a droit à **5 0/0** *sur les versements successifs et cet intérêt sera payable les 1er janv. et 1er juillet.*

Intérêts à 5 0/0 garantis par l'Etat et les Départements

(suivant conventions et lois énoncées au prospectus)

On souscrit: **Jeudi 27 Juin**

et, dès à présent, par correspondance :

A PARIS : à la **Société Marseillaise, 50,** Chaussée d'Antin; au **Crédit Industriel, 72,** rue de la Victoire; à la **Société Générale, 54,** rue de Provence.

A MARSEILLE : à la **Société Marseillaise, 63,** rue Paradis.

A BRUXELLES : **Banque de Bruxelles.**

Les actions sont cotées aux Bourses de Paris et de Marseille. 19740

A. BOUTRY, ENTREPr

36, rue de l'Espérance, Roubaix

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

SPÉCIALEMENT :

VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers

NIVELLEMENTS DE TERRAINS

AVEC GRAND MATÉRIEL

Fourniture et pose de voies ferrées

BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie

Réparations. Grande célérité

HERNIES

Descentes, Chutes de Matrices

Guérison certaine et radicale

TRAITEMENT MIGNAL-SIMON

Médecin-Herniaire, aux Herbiers (Vendée)

Notice gratis et franco. Affranchir. 18997

Pour bien Blanchir le Linge

à peu de frais, sans jamais l'altérer, rien ne peut remplacer

L'EXTRAIT d'EAU de JAVEL COTELLE

(*Un litre d'Extrait Cotelle remplace 20 litres d'Eau de Javel*)

VENTE EN LITRES DANS LES BONNES MAISONS D'ÉPICERIE

Dépôt régional chez M. A. MARTEL, Negt à *Lille*.

19507

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juin. — La sagesse avec laquelle est conduit le marché est à remarquer. Il aurait été facile aux acheteurs de profiter des cours d'hier qui commençaient à préoccuper le découvert pour accentuer aujourd'hui le mouvement et provoquer des rachats importants.

On a préféré consolider les cours acquis en deux séances, laisser le comptant se niveler avec le terme et préparer un terrain solide pour la liquidation de fin courant.

A de très rares exceptions, rentes et valeurs conservent leur niveau précédent et quelques unes l'améliorent sensiblement. Il faut en première ligne citer les fonds Russes sur lesquels les ordres de rachat arrivent en masse de Berlin. Ils sont, à peu de chose près, revenus aux cours pratiqués avant les attaques allemandes.

Les autres fonds étrangers quoique moins brillants sont cependant remarquablement favorable. L'Extérieure progresse à 76 5/16, le Hongrois 873/16, le Paris 76,57, l'Italien 97,25. Nos rentes sont même prix que la veille. Le 3 0/0 65,60, le 4 1/2 104.75.

Le Foncier 1331, la Banque de Paris 702, le Crédit Lyonnais, 673, Banque d'Escompte 525. Les Chemins Français et Espagnols sont fermes et très animés. Pas de changement sur les valeurs ottomanes qui nous paraissent cependant appelées à une prochaine plus-value. Londres achète du Rio à 278, Le Comptant est particulièrement bon sur nos rentes.

Nous recommandons les obligations chemins Santa-Fé 3 0/0 qui ne valent que 422.50 soit 416.25 coupon au 1er juillet détaché. C'est certainement une valeur d'avenir.

MARCHÉS A TERME

Cours du 21 Juin 1889

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay — TYPE SUPRA IRRÉDUCTIBLE — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ DE FABRIQU 1 — Cours de la veille	Cours du jour	QUALITÉ PEIGNÉ COURANT 2 — Cours de la veille	Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignés Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	580 »	580 »	565 »	565 »	570 »	570 »	590 »	590 »	582 1/2	575 »	600 »	600 »
Février	... »	... »	575 »	575 »	565 »	565 »	570 »	570 »	590 »	590 »	575 »	567 1/2	600 »	600 »
Mars	... »	... »	575 »	575 »	565 »	565 »	570 »	570 »	590 »	590 »	572 1/2	572 1/2	600 »	600 »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	610 »	610 »	585 »	585 »	567 1/2	565 »	562 1/2	560 »	590 »	590 »	587 1/2	587 1/2	600 »	600 »
Juillet	... »	... »	587 1/2	587 1/2	565 »	570 »	565 »	562 1/2	590 »	590 »	590 »	587 1/2	600 »	600 »
Août	... »	... »	590 »	585 »	567 1/2	567 1/2	567 1/2	565 »	590 »	590 »	592 1/2	590 »	600 »	600 »
Septembre	... »	... »	592 1/2	590 »	567 1/2	567 1/2	570 »	567 1/2	590 »	590 »	592 1/2	592 1/2	600 »	600 »
Octobre	... »	... »	592 1/2	590 »	567 1/2	567 1/2	570 »	570 »	590 »	590 »	592 1/2	590 »	600 »	600 »
Novembre	... »	... »	590 »	590 »	567 1/2	567 1/2	570 »	570 »	590 »	590 »	590 »	587 1/2	600 »	600 »
Décembre	... »	... »	587 1/2	587 1/2	567 1/2	567 1/2	570 »	570 »	590 »	590 »	590 »	580 »	600 »	600 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné d'Anvers) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres 1a BONNE COURANTE 36 0/0 — Cours de la veille matin	soir	Cours du jour matin	soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres 1a COURANTE 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	169 »	169 »	168 1/2	168 1/2	... »	... »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	168 »	168 »	167 1/2	167 1/2	... »	... »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	166 1/2	166 1/2	... »	... »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	166 1/2	166 1/2	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	176 1/2	176 1/2	165 »	165 »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	176 1/2	176 1/2	165 »	165 »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	177 »	177 »	177 »	177 »	165 »	165 »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 »	174 »	174 »	174 »	... »	... »